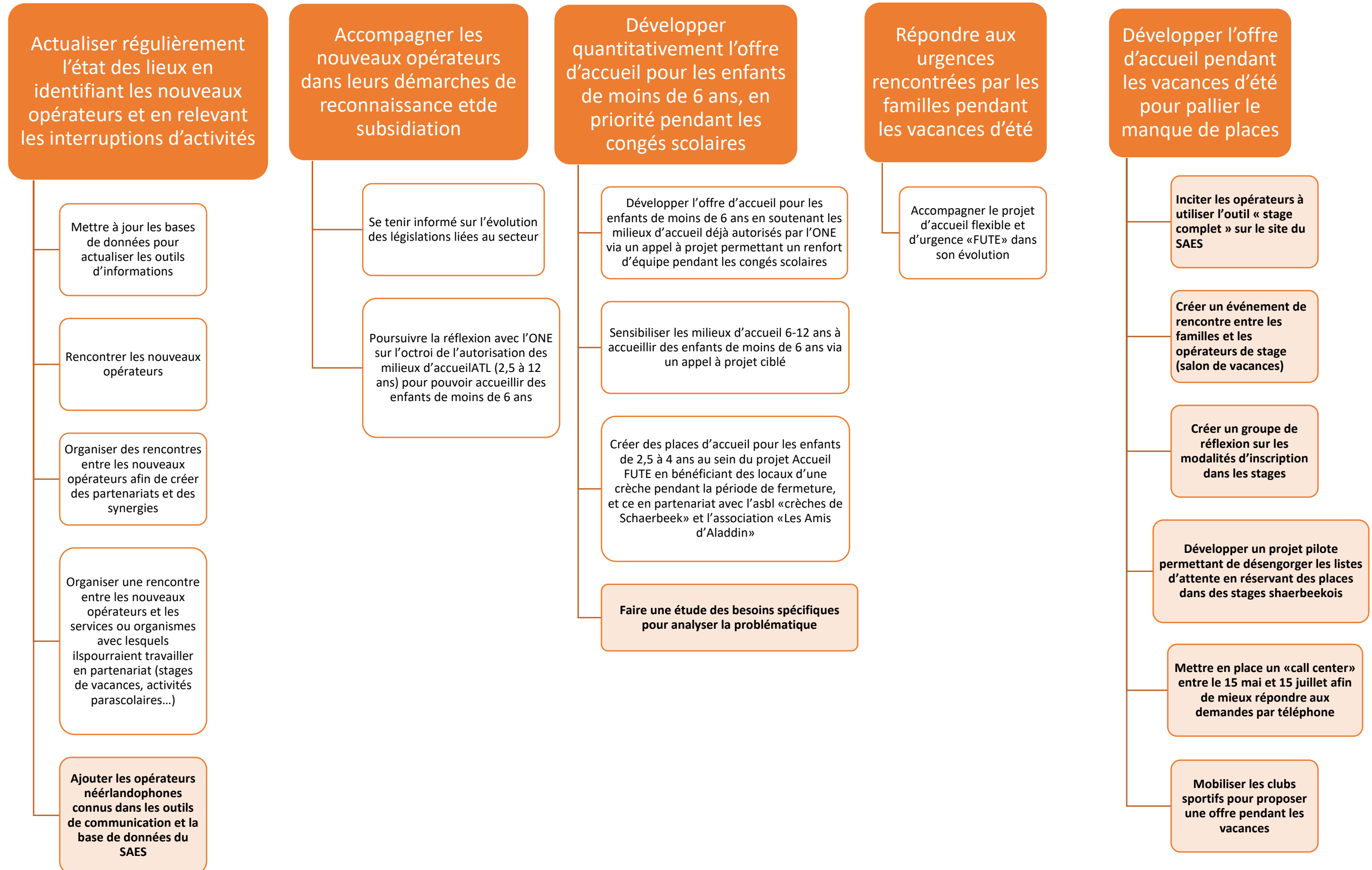
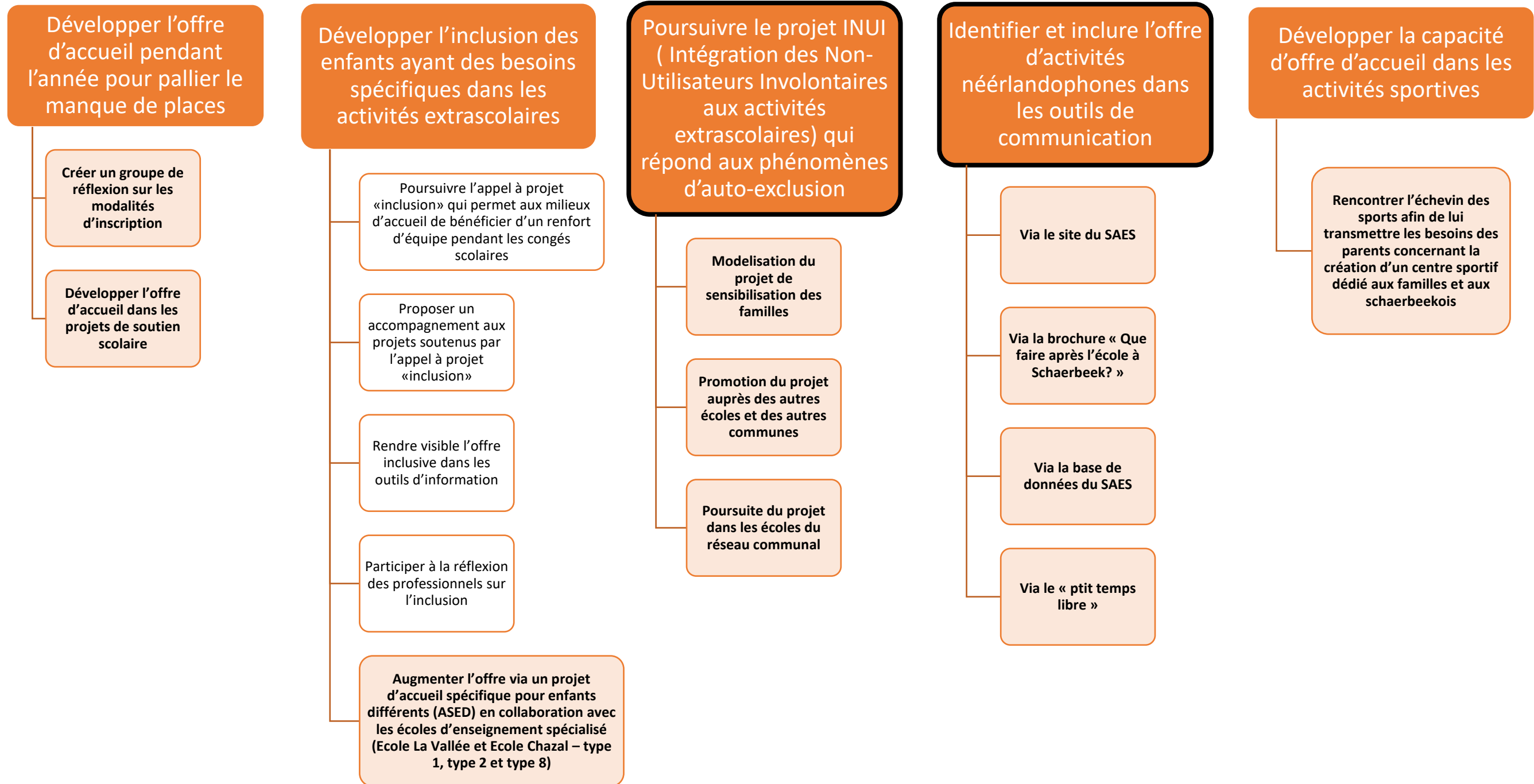
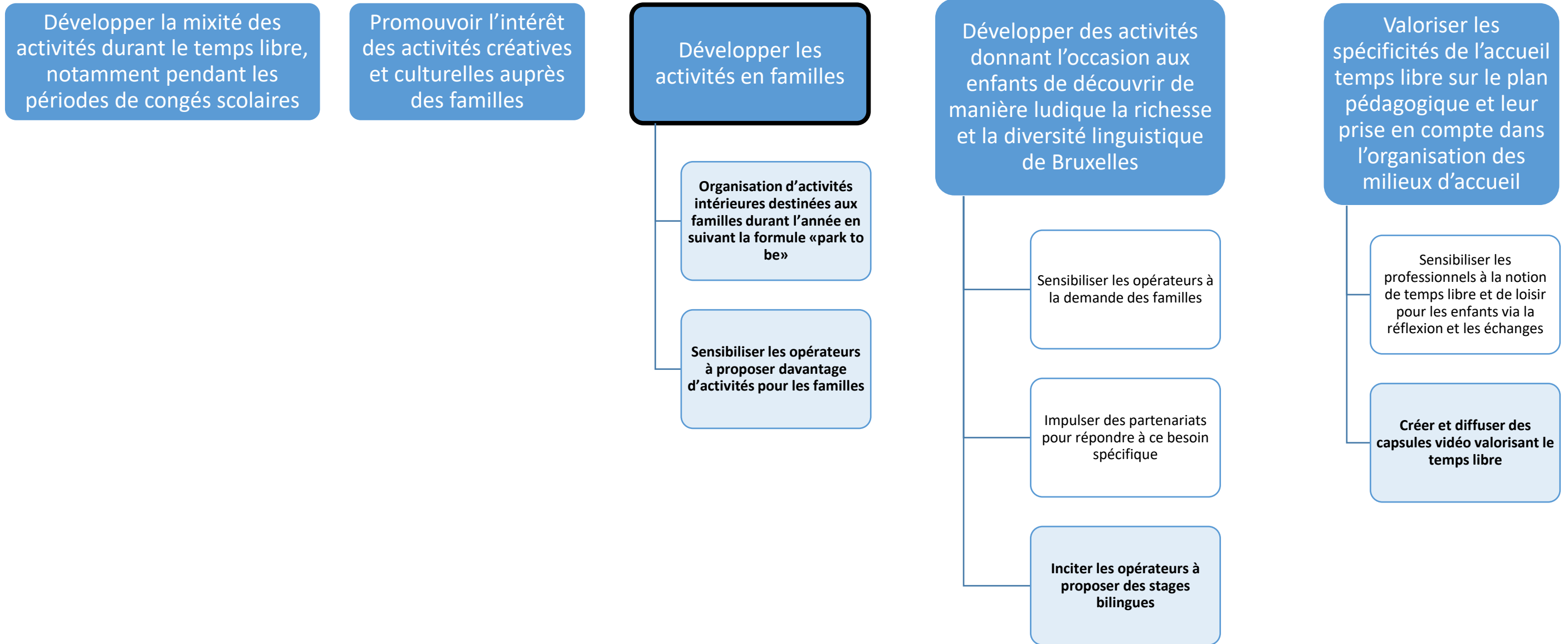


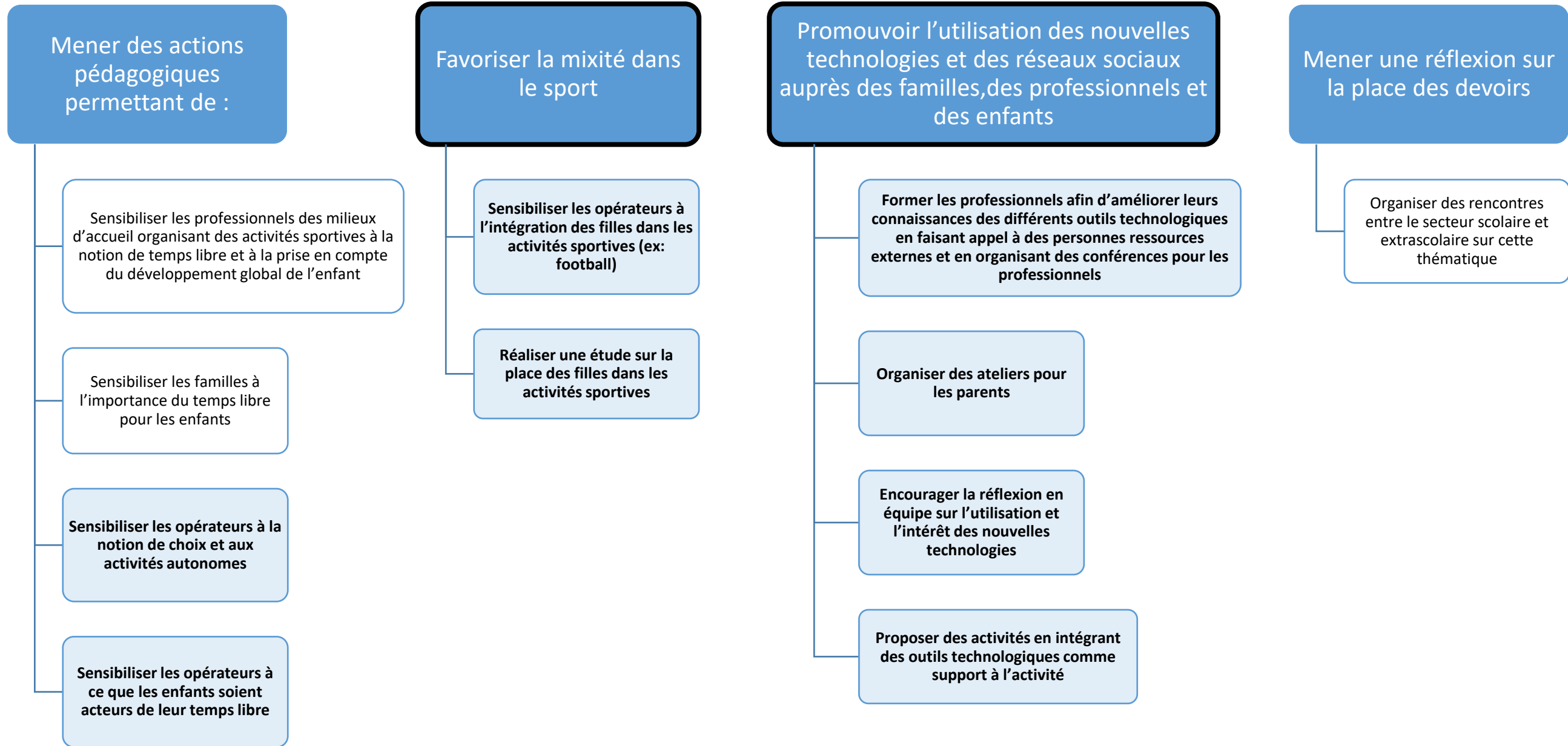
## POTENTIEL D'ACCUEIL – CAPACITÉ D'ACCUEIL





## POTENTIEL D'ACCUEIL – OFFRE D'ACTIVITÉ





## TEMPS D'ACCUEIL

Améliorer la prise en compte des besoins des enfants les plus jeunes dans les écoles durant le temps d'accueil extrascolaire :

via l'instauration d'un meilleur taux d'encadrement pour les enfants de maternelle et plus particulièrement pour l'accueil des enfants de moins de 4 ans

via l'attention accordée aux moments de transition entre temps scolaire et extrascolaire

via la communication entre les différentes personnes qui accompagnent l'enfant durant les périodes scolaires et extrascolaires

via une organisation interne visant à restreindre le nombre de personnes différentes que le jeune enfant est amené à rencontrer dans une journée

Promouvoir la flexibilité de l'accueil pendant les congés scolaires

mener une réflexion avec les opérateurs de vacances sur cette thématique

Suivre l'évolution des travaux sur le rythme scolaire implémenté par la ministre

Diffuser l'information concernant l'âge scolaire obligatoire à partir de cinq ans

## COÛT ET PARTICIPATION FINANCIÈRE

Harmoniser les tarifs des activités proposées aux enfants durant leur temps libre par les différents services communaux

Rencontrer les responsables des différents stages communaux (OCS, Bibliothèques, Maison des Arts, Service Enfance)

Développer l'information auprès des professionnels et des usagers sur les différentes possibilités de diminuer les tarifs d'inscription

Inscrire ces informations dans la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? »

Informer les opérateurs sur les procédures du CPAS liées à la prise en charge partielle des frais extrascolaires

Développer des stages et des activités parascolaires accessibles financièrement

Accompagner et participer à la mise en place d'un projet de la commune proposant un stage accessible financièrement

Sensibiliser les opérateurs et la commune à un système équitable et juste en termes de participation financière

## COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE – MOBILITÉ – ACCESSIBILITÉ

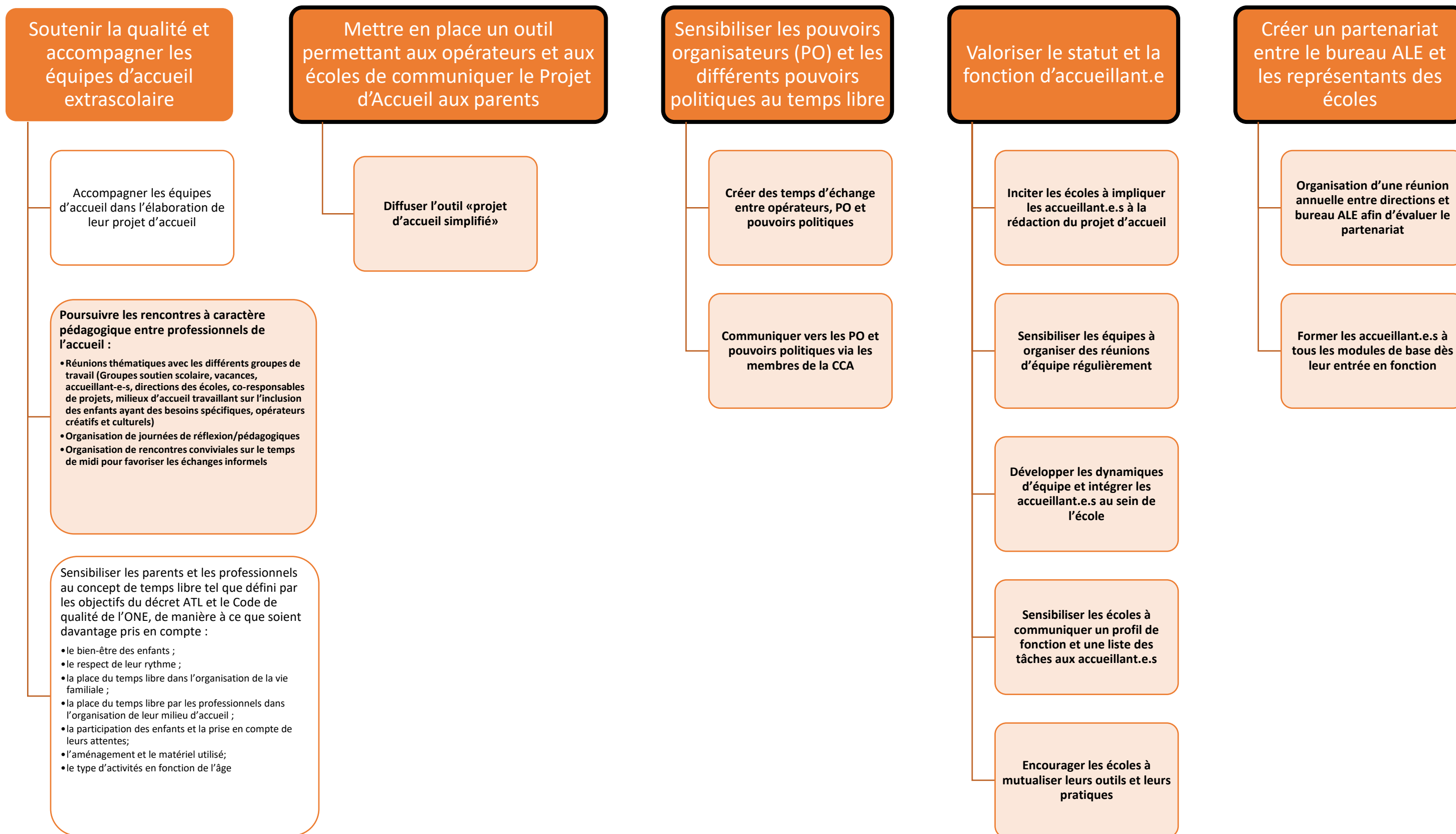
Soutenir le développement de l'offre dans le quartier Place des Bienfaiteurs, le triangle Meiser-Dailly-Jamblinne de Meux et le quartier de la gare de Schaerbeek

Impulser des partenariats entre les écoles et les associations des quartiers où l'offre est déficiente afin d'augmenter les capacités d'accueil pendant les vacances

Participer aux diagnostics des futurs contrats de quartiers pour l'accueil extrascolaire

Mettre en lien le tissu associatif et Renovas lors de la création de nouveaux contrats de quartiers

## QUALITÉ DES SERVICES



Favoriser le lien entre scolaire et extrascolaire

Sensibiliser les écoles à l'importance de créer un lien entre les enseignants et accueillant.e.s lors de moments ponctuels en invitant les accueillant.e.s en classe pour des moments ludiques

Créer des emplois stables dans le secteur extrascolaire

Avoir une perspective d'engagement

Organiser des échanges de bonnes pratiques entre écoles

Sensibiliser les PO à l'AES

Créer un brevet d'animateur extrascolaire en partenariat avec l'ONE

## TAUX D'ENCADREMENT

Améliorer l'encadrement de l'accueil extrascolaire dans les écoles

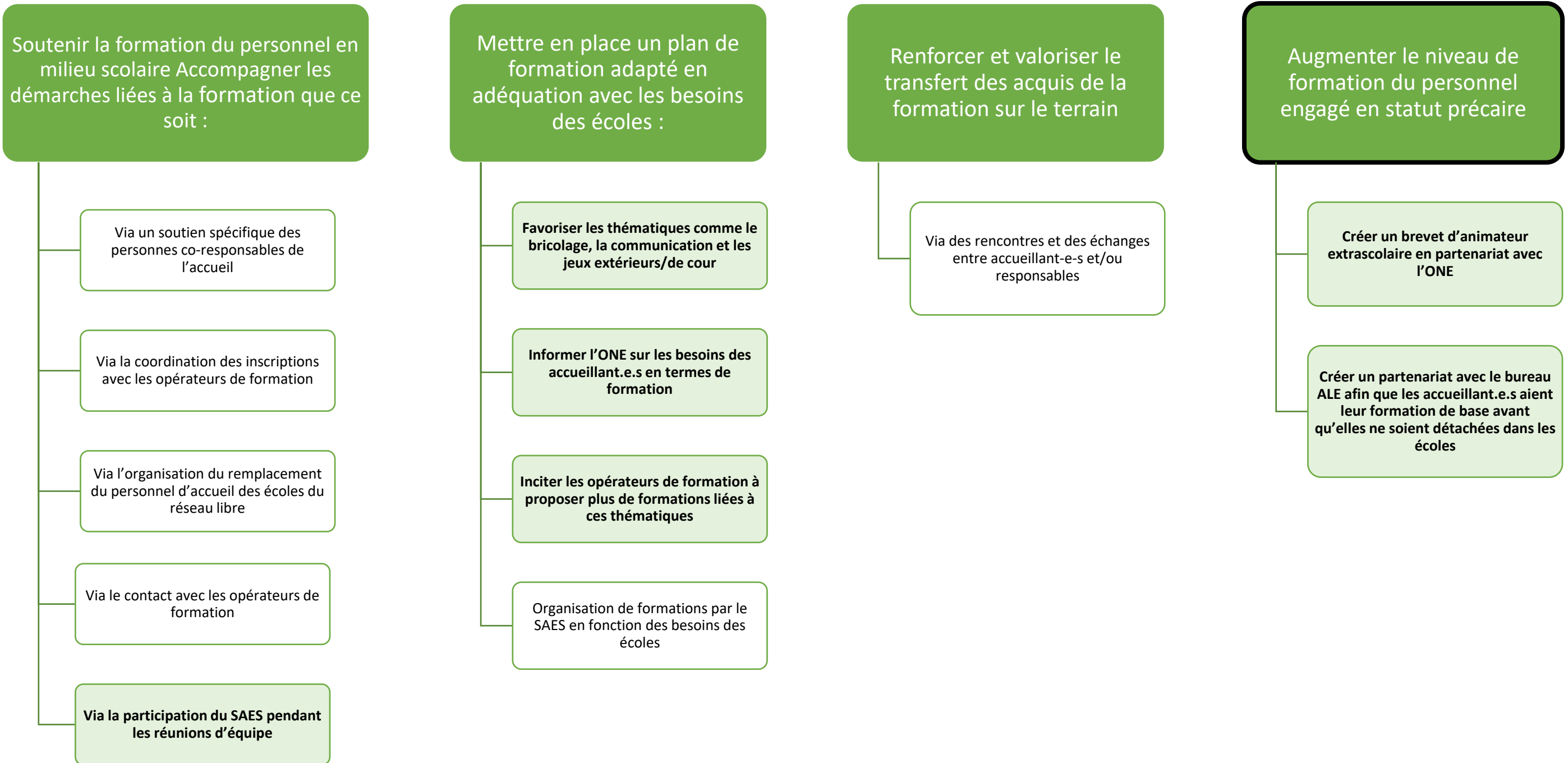
Améliorer l'encadrement pour les enfants de moins de 6 ans

Rechercher des solutions avec les responsables d'accueil pour pallier les absences

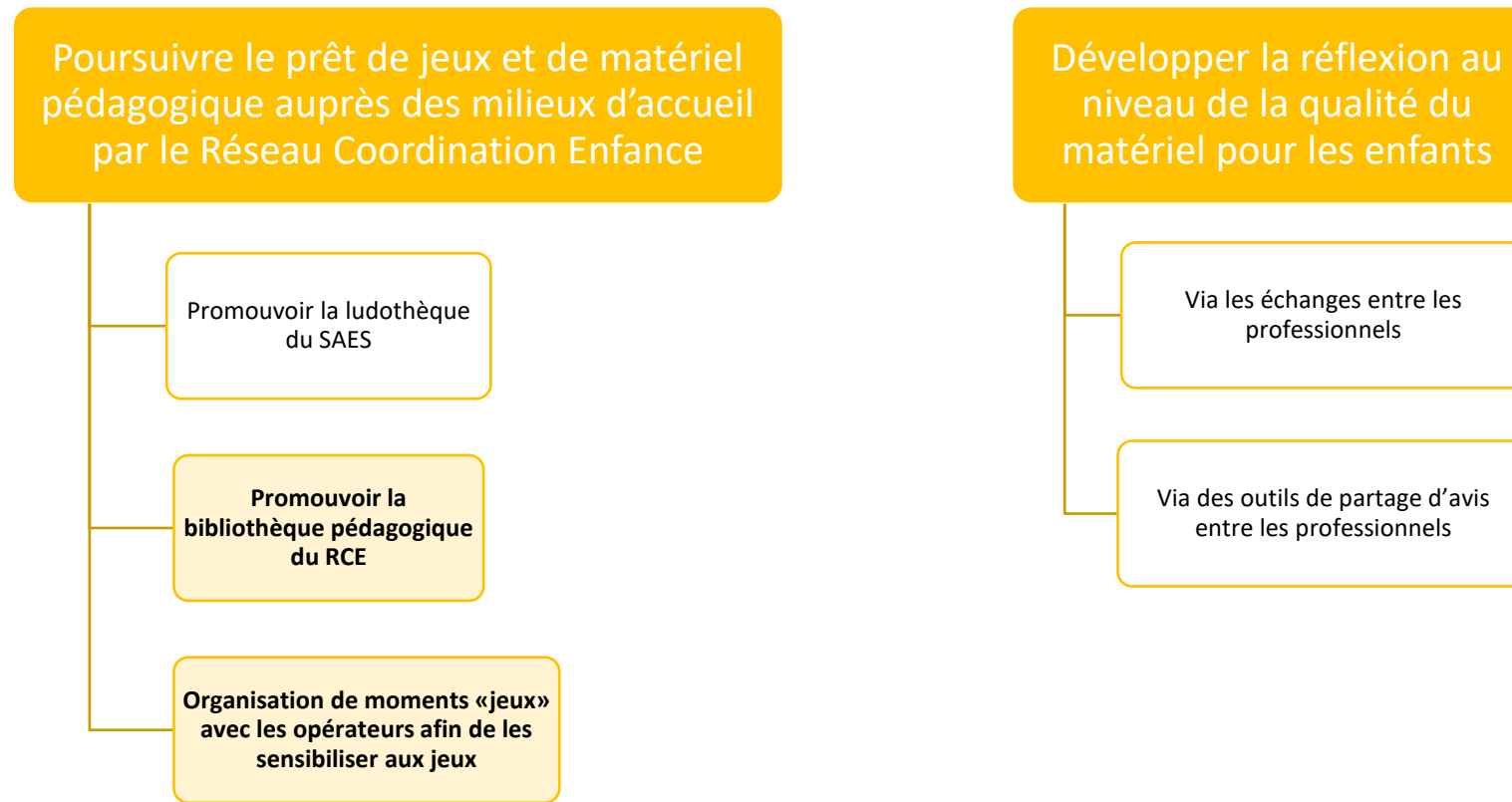
Rappeler aux opérateurs les conditions du décret et de son agrément



## FORMATION DU PERSONNEL



## EQUIPEMENT ET MATÉRIEL



## INFRASTRUCTURES ET LOCAUX



## Partenariats et coordinations

Développer et encourager les partenariats entre les associations et entre écoles et associations afin de permettre aux opérateurs de mutualiser leurs ressources. (compétences, matériel, locaux)

Participer au développement de l'ATL en s'impliquant dans les différents lieux de coordination : interventions, plateforme ATL

Favoriser la centralisation de l'information sur l'offre d'accueil proposée aux enfants durant leur temps libre par les différents services communaux

## Communication et information pour les familles et les professionnels

Travailler en partenariat avec le service communication de la commune pour une collaboration efficace

Faire du site internet du SAES la référence en termes d'information sur l'accueil extrascolaire destinée aux familles et aux professionnels

Centraliser l'offre via la base de données

Informers les familles et les professionnels sur l'offre d'accueil à Schaerbeek et dans la région de Bruxelles-Capitale via

le site Internet « [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be) »

la brochure « Que faire à Schaerbeek après l'école ? »

le journal communal « Schaerbeek Info »

le site Internet régional « [www.bruxelstempstlibre.be](http://www.bruxelstempstlibre.be) » et la brochure « le ptit temps libre »

divers canaux d'information pour faire connaître les activités extrascolaires à tous les types de publics (groupes d'éducation permanente, café-parents,.....)

la page Facebook « Extrascolaire à Schaerbeek »

Investir davantage la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek? »

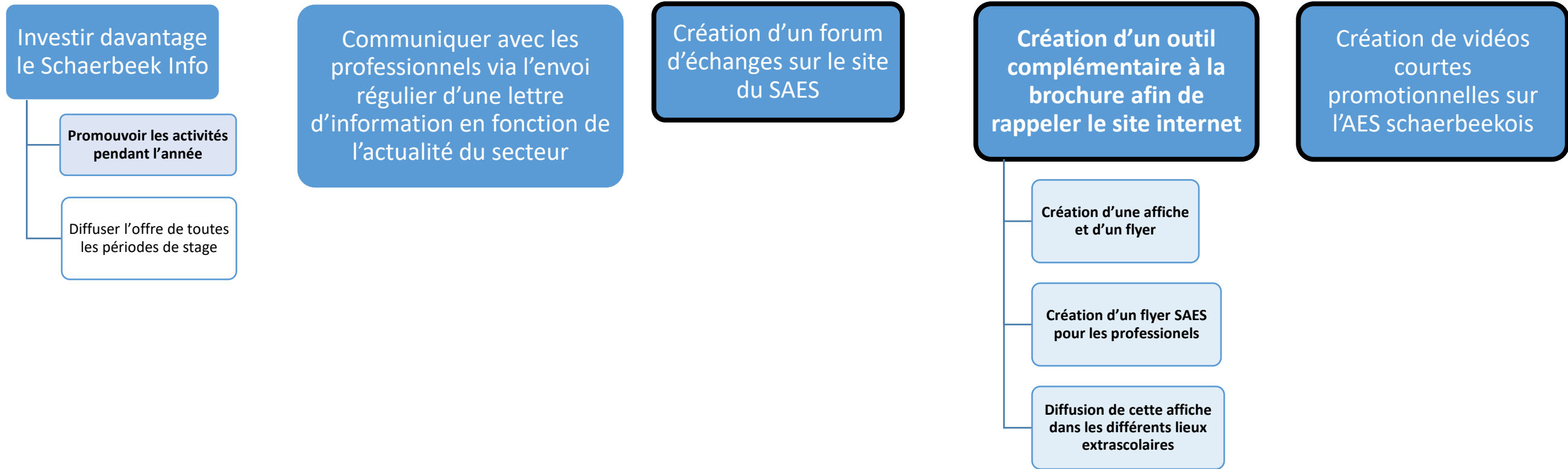
Continuer à imprimer 18000 exemplaires tous les trois ans

La diffuser dans les écoles, crèches, PMS et différents lieux associatifs et culturels

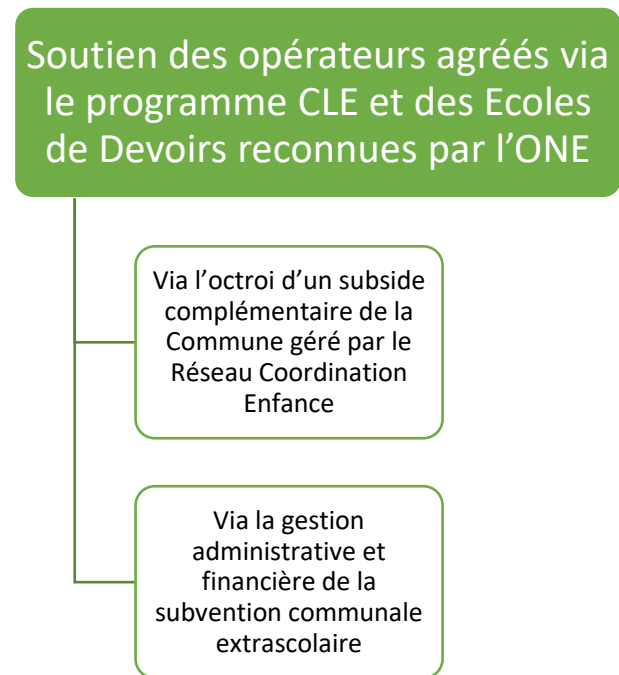
Présenter la brochure auprès des parents via un membre de l'école : médiateur, instituteur, directeur, etc.

Rendre la brochure disponible lors d'événements organisés par la commune

**Créer un partenariat avec la commune afin de donner la brochure aux nouveaux habitants**



### SOUTIEN AUX OPÉRATEURS



## ORGANISATION DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

